

XVIIIe Congrès de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes

XVIIIth Congress of the Conference of European Constitutional Courts

XVIII. Kongress der Konferenz der Europäischen Verfassungsgerichte

XVIII. Конгресс Конференции европейских конституционных судов



Brno, le 20 février 2018

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Je prends la liberté de vous inviter, par les présentes, à la réunion préparatoire du XVIII^e Congrès de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes, soit à la réunion du Cercle des présidents, qui aura lieu le 13 juin 2018 à 14h00. Nous avons prévu d'autres événements à l'occasion de cette réunion ; ainsi, je serais très heureux si vous pouviez réserver la période du 13 au 15 juin prochain à votre séjour à Prague.

En effet, la Cour constitutionnelle de la République tchèque fête 25 ans de son existence cette année. C'est également en 2018 que 45 ans auront passé depuis le décès de Hans Kelsen, théoricien du droit et de l'État et philosophe autrichien né à Prague, père de l'idée de juridictions spécialisées en contrôle de constitutionnalité. Ainsi, je souhaite organiser, le 14 juin 2018, un petit colloque international intitulé : « Nos origines: Les héritiers de Hans Kelsen ». Voici une opportunité de nous pencher ensemble sur les racines de la protection de constitutionnalité en Europe, et de rappeler les principaux tournants de la création et du développement des cours constitutionnelles européennes.

De même que la réunion du Cercle des présidents, le colloque aura lieu à l'hôtel Corinthia (https://www.corinthia.com/en/hotels/praque), l'hôtel où l'hébergement des participants est également prévu. Vous trouverez les détails relatifs à l'hébergement dans le formulaire d'inscription annexé aux présentes. Un lien spécifique permettant de réserver votre séjour à l'hôtel Corinthia vous sera communiqué avant la fin avril.

Veuillez trouver, ci-joint, un programme préliminaire, ainsi que le formulaire d'enregistrement. Pour faciliter l'organisation de l'événement, nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire pour chaque participant de la réunion du Cercle des présidents et/ou du colloque, et de nous le renvoyer <u>avant le 5 avril 2018</u> à l'adresse: <u>cecc2017-2020@concourt.cz.</u>

Conformément à l'Article 9, al. 2 des Statuts et à l'Article 12, al. 2 du Règlement intérieur de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes, les langues officielles des débats au sein du Cercle des Présidents sont le français, l'anglais, l'allemand et le russe. La traduction simultanée vers d'autres langues ne sera assurée qu'aux frais du demandeur, sur la base d'une demande officielle déposée suffisamment d'avance.

Aux fins de l'établissement de l'ordre du jour de la réunion du Cercle des présidents, nous vous prions de nous communiquer toute suggestion ou tout thème que vous souhaitez éventuellement inclure à l'ordre du jour. À ce jour, nous avons pris note de la suggestion du Tribunal Suprême de Monaco, de modifier l'Article 10 du Règlement intérieur, comme nous vous en avons informés dans un courrier antérieur. Nous serons aussi heureux de recevoir vos suggestions concernant les thèmes pour le XVIII^e congrès, à tenir en 2020. Notre suggestion en la matière (y compris les sous-thèmes et le synopsis) sera diffusée en même temps que l'ordre du jour de la réunion du Cercle des présidents, au plus tard six semaines avant la réunion préparatoire.

Les informations relatives à la réunion préparatoire de Prague seront disponibles sur notre site web www.cecc2017-2020.org; pour toute question, n'hésitez pas à contacter notre équipe d'organisation à l'adresse cecc2017-2020@concourt.cz.

Au plaisir de vous accueillir, je vous remercie d'avance de votre coopération.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pavel RYCHETSKÝ Président de la Cour constitutionnelle de la République tchèque

Annexes:

- Programme préliminaire
- Formulaire d'enregistrement